



AVIS PUBLIC SÉAO

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges recherche, par la présente procédure ouverte (appel d'offres public), une firme d'experts comptables pour des services professionnels en audit financier pour les années 2026, 2027 et 2028.

Les documents de la procédure ouverte ainsi que ses modifications sont disponibles à compter du 5 octobre 2026 sur le site www.seao.ca aux frais du soumissionnaire. Ces documents ainsi que ses modifications ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres.

Le contrat sera attribué selon le système d'évaluation de la qualité des soumissions avec connaissance différée du prix. Les critères et les modalités d'évaluation des soumissions sont prévus à la Régie des Documents d'Appel d'Offres. Le contrat se termine lorsque les obligations des parties sont complétées.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ou l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions seront reçues jusqu'à 8:45, le 5 novembre 2026, par voie électronique sur le site www.seao.ca ou à la MRC dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Services professionnels en audit financier pour les années 2026, 2027 et 2028 », à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 5 novembre 2026 à 9:00, salle 119 de la MRC.

Chaque soumission doit être accompagnée de tous les documents identifiés dans la procédure ouverte ainsi que de tous les formulaires dûment complétés.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente procédure ouverte, veuillez communiquer, par courriel seulement, avec Gaël Mondonnoix, technicien juridique (greffe@mrcvs.ca).

La présente demande de soumission ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges ne s'engage aucunement à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni responsabilité envers les soumissionnaires qui renoncent, en déposant une soumission, à toute réclamation contre la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

La décision du conseil sera prise dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'ouverture des soumissions.

Date : 5 octobre 2026

Marie-Hélène Rivest
Directrice du greffe et greffière-trésorière